



EXCLUSIF

BUSINESS DU STATIONNEMENT PAYANT

Qui se gave le plus ?

Alors que les recettes des contrôles routiers en tous genres, automatiques ou pas, sont connues, celles liées au non-respect du stationnement payant sont autrement plus secrètes. Du moins jusqu'à présent...

Vers l'infini et au-delà ! Depuis quelques années, la trajectoire du chiffre d'affaires du stationnement payant tient plus de la mise en orbite que du vol en rase-mottes : 728 millions d'euros en 2019, 731 millions en 2021 – on oublie 2020 et son Covid –, 867 millions en 2022 et 936 millions l'an dernier ! De quoi faire rêver n'importe quel comptable au moment de rédiger un bilan. Il faut dire qu'à partir de 2018, les règles applicables au stationnement en voirie ont permis à la machine à cash de s'emballer. Depuis cette année-là, chaque municipalité est libre de fixer ses grilles de tarifs, de les moduler à l'envi, de définir le niveau de sanction de son choix (le fameux forfait de post-stationnement) et, surtout, de mettre en œuvre tous les moyens de contrôle nécessaires. Leur arme fatale ? Les voitures dotées de scanners au rendement qu'aucun agent à pied ne pourra jamais atteindre.

Désormais courantes, ces "sulfateuses à PV" ne sont cependant pas les seules responsables de l'excellente santé du business du stationnement. Il faut ajouter l'augmentation des plages horaires et des zones payantes, mais aussi la hausse du montant des sanctions dans certaines villes. Et, dorénavant, la modulation des tarifs en fonction du poids et de la motorisation du véhicule. Un exercice dans lequel Lyon et Paris font figure de précurseurs. Avec, à la clé, un FPS qui doit grimper à 225 € dans la seconde dès le 1^{er} octobre. Une véritable rente qui remplit non seulement les caisses des collectivités locales, mais également celles des prestataires ayant fait de la gestion et du contrôle du stationnement une poule aux œufs d'or. Un exemple ? Les contrats des deux sociétés qui règnent sur les horodateurs de la capitale se chiffrent à environ 177 millions d'euros sur quatre ans ! Et dans les autres communes, ça rapporte combien ? Voyez... ■

349 millions d'euros engrangés en 2023 en forfaits de post-stationnement

+

587 millions collectés à l'horodateur

=

936 millions de recettes totales

Pour parvenir à cette (grosse) addition, nous avons épluché deux documents officiels : les balances comptables des collectivités locales publiées par Bercy et le rapport 2024 de l'OFGL⁽¹⁾. Le premier nous a permis de réaliser notre palmarès ci-contre, tandis que le second fait ressortir les recettes cumulées du stationnement, composées des FPS et des redevances payées à l'horodateur. Tout compte fait, le milliard est proche, voire atteint si l'on ajoute les quelques données comptables manquantes.

+ 190 % de chiffre d'affaires en dix ans

> 2014 : en France, le stationnement payant rapporte 323 millions d'euros.
> 2018 : les villes deviennent libres de fixer leurs tarifs, de gérer les contrôles et d'engranger les recettes.
> 2023 : le business a été multiplié par trois en dix ans !

13,6 millions de FPS l'an dernier

Selon la Cour des comptes, le nombre de FPS distribués en 2023 a augmenté de 6,6 %, soit 13,6 millions contre 12,8 millions en 2022.

516 010 € encaissés en FPS à La Baule (soit + 1 434 %)

En 2023, les recettes des FPS sont passées de 33 624 € à 516 010 € dans cette ville. Soit l'année où une "sulfateuse à PV" a été mise en service.

1. Observatoire des finances et de la gestion publique locales.

Ces villes où les PV de stationnement rapportent très gros

Pour la deuxième année consécutive, *Auto Plus* a dressé le palmarès exclusif des villes ou métropoles (indiquées par un "M") dans lesquelles le contrôle du stationnement a permis, en 2023, d'engranger le plus de recettes. Voici les 30 "championnes" de France.

	COMMUNES	RECETTES DES FORAITS DE POST-STATIONNEMENT (FPS)
1^{re}	Paris	152 482 887 €
2^e	Nice M (06)	8 903 852 €
3^e	Lyon M (69)	7 907 314 €
4^e	Marseille (13)	7 041 588 €
5^e	Montpellier (34)	6 734 754 €
6^e	Toulouse M (31)	6 573 059 €
7^e	Lille (59)	6 299 883 €
8^e	Boulogne, Issy-les-Moulineaux, Meudon... ⁽²⁾ (92)	4 892 056 €
9^e	Angers (49)	4 705 425 €
10^e	Suresnes (92)	3 500 785 €
11^e	Rouen (76)	3 356 246 €
12^e	Dijon M (21)	3 166 929 €
13^e	Strasbourg M (67)	2 712 757 €
14^e	Nantes (44)	2 511 884 €
15^e	Vincennes (94)	2 413 499 €
16^e	Neuilly-sur-Seine (92)	2 398 524 €
17^e	Montreuil (93)	2 377 488 €
18^e	Valenciennes (59)	2 262 669 €
19^e	Clichy (92)	2 239 594 €
20^e	Rennes M (35)	2 203 801 €
21^e	Grenoble M (38)	1 885 790 €
22^e	Aix-en-Provence (13)	1 854 408 €
23^e	Nancy (54)	1 782 419 €
24^e	Tours (37)	1 780 047 €
25^e	Antony (92)	1 538 166 €
26^e	Reims M (51)	1 500 962 €
27^e	Saint-Etienne (42)	1 455 964 €
28^e	Bagneux (92)	1 445 806 €
29^e	Montrouge (92)	1 442 193 €
30^e	Annemasse (74)	1 416 626 €



■ Au panthéon du saint-horodateur, il y a Paris... et les autres. C'est simple, en matière de business du stationnement, la capitale engrange presque autant que toutes les autres villes françaises rassemblées (et il y en a plus de 600!). Avec 152,5 millions d'euros de recettes rien que pour les FPS, on comprend mieux pourquoi le QG du stationnement parisien est installé au 22, rue du Château des... Rentiers, dans le 13^e arrondissement! Certes, c'est un peu moins qu'en 2022 (158,7 millions), mais cela peut s'expliquer par trois facteurs: une réduction du nombre de places payantes en surface (environ 134 000), un changement de prestataire courant 2023 pour contrôler une partie du stationnement (Streeteo remplacé par SAGS) et une petite hausse des paiements acquittés à l'horodateur. A ce titre, 182,5 millions d'euros ont été accumulés l'année dernière.

■ Très, très loin derrière, le podium est complété par les métropoles niçoise et lyonnaise, qui ont frappé fort l'an dernier. Un joli "score" à mettre au crédit de l'automatisation du contrôle du stationnement (voir encadré ci-dessous): en 2023, il a été effectif toute l'année à Nice et à partir du mois d'avril à Lyon. Ce renfort a permis à ces deux collectivités de doubler Marseille, qui, pourtant, ne démerite pas avec des recettes en augmentation de 9,5 %.

■ L'effet des "sulfateuses à PV" se ressent également dans des métropoles ou villes qui progressent dans le classement, comme Toulouse ou Dijon, passées respectivement de la 12^e à la 6^e place et de la 18^e à la 12^e place. Dans la suite du palmarès, nombre d'autres moins peuplées sortent du lot. Comme quoi, il n'y a pas que la taille qui compte: il y a aussi les moyens que l'on met dans la rue pour traquer les allergiques à l'horodateur.

2. Collecte des FPS mutualisée au sein de Grand Paris Seine Ouest (GPSO): Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray.

"Sulfateuses à PV": les 60 communes où elles sévissent déjà

Les voitures chargées de contrôler automatiquement le respect du stationnement payant grâce à leurs scanners de plaques (d'où leur nom officiel de "scancars") deviennent la norme: les dix plus grandes villes de France – avec Nantes (44) qui doit s'y mettre en septembre – les utilisent, tandis qu'une cinquantaine d'autres, de toutes tailles, leur emboîtent le pas. Et ça rapporte! La preuve, les deux tiers des communes du palmarès ci-dessus délèguent tout ou partie de leurs contrôles à ces redoutables sulfateuses. En croirez-vous là où vous vous rendez cet été? Découvrez notre liste exclusive des 60 villes où il ne fait pas bon oublier de payer.

Aix-en-Provence (13)
Alfortville (94)
Amiens (80)
Angoulême (16)
Annemasse (74)
Antony (92)
Arles (13)
Asnières-sur-Seine (92)
Avignon (84)
Bagneux (92)
Beauvais (60)
Béthune (62)
Béziers (34)
Biarritz (64)
Bondy (93)
Bordeaux (33)
Bourg-la-Reine (92)
Bourgoin-Jallieu (38)
Brive-la-Gaillarde (19)
Chatou (78)

Clichy (92)
Dijon (21)
Fontainebleau (77)
Gentilly (94)
Juvisy-sur-Orge (91)
La Baule (44)
Le Kremlin-Bicêtre (94)
Le Puy-en-Velay (43)
Levallois-Perret (92)
Lille (59)
Lyon (69)
Marseille (13)
Metz (57)
Montpellier (34)
Nancy (54)
Nice (06)
Nogent-sur-Marne (94)
Orsay (91)
Pantin (93)
Paris (75)

Pau (64)
Perpignan (66)
Reims (51)
Rennes (35)
Rosny-sous-Bois (93)
Rouen (76)
Rueil-Malmaison (92)
Saint-Denis (974)
Saint-Malo (35)
Saint-Maurice (94)
Strasbourg (67)
Suresnes (92)
Thionville (57)
Thonon-les-Bains (74)
Toulouse (31)
Valenciennes (59)
Vernon (27)
Villeneuve-la-Garenne (92)
Villeurbanne (69)
Vincennes (94)

